

débardeurs sur l'économie de la Colombie-Britannique, comme en témoigne la mise à pied de 2,400 travailleurs par une entreprise d'exploitation forestière, le ministre peut-il renseigner la Chambre en lui faisant rapport des progrès réalisés au cours des pourparlers qui ont eu lieu en fin de semaine entre lui-même ou ses fonctionnaires et les deux parties?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Volontiers monsieur l'Orateur. Hier après-midi, j'ai rencontré les représentants de l'équipe de négociation des syndicats, et hier soir, les représentants de la B.C.M.A., l'organisation patronale. Nous avons réussi à élucider les points particuliers du projet de convention collective auxquels les syndicats croyaient devoir s'opposer. Je ne pense pas que les difficultés soient insurmontables, et si les pourparlers aujourd'hui sont aussi fructueux qu'hier, cette grève pourrait bien prendre fin.

Je suis fort heureux de répondre au député qui connaît si bien les objectifs des ouvriers, et je suis sûr qu'il serait le dernier à la Chambre à ne pas admettre que cette grève pourrait se régler ce soir si les syndicats ratifiaient l'entente que leurs négociateurs ont jugée désirable. Si le député pense que je devrais présenter une mesure restrictive, peut-être pourrait-il m'aider à la rédiger, mais dans l'intervalle, je tente de régler la grève très bientôt au moyen d'une convention collective.

M. Winch: Monsieur l'Orateur, j'ignore pourquoi le ministre a dit que je recommandais une mesure restrictive, car il sait qu'il n'en est rien. Il a fait une déclaration mais il n'a pas répondu à ma question. A titre de question supplémentaire, puis-je demander si au cours de ses pourparlers avec le comité négociateur du syndicat et avec les employeurs, il a été question que lors d'un différend subséquent, il pourrait se produire un autre arrêt de travail causé par la menace des expéditeurs de placer des piquets de grève autour du port si leur groupe n'est pas reconnu comme unité de négociation collective?

L'hon. M. Mackasey: La réponse est non, monsieur l'Orateur.

LES PORTS

A PROPOS D'INSTALLATIONS PORTUAIRES DANS LE NOUVEAU-QUÉBEC

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question qui s'inspire des développements miniers considé-

rables présentement projetés dans le nord du Nouveau-Québec et qui se rattache un peu aux questions qui ont été posées plus tôt.

Le très honorable premier ministre dirait-il s'il y a eu ou s'il y a présentement des pourparlers avec le gouvernement du Québec relativement à la construction de ports de mer, soit à Wakeham Bay, dans la baie d'Ungava, ou à d'autres endroits dans le détroit d'Hudson, en vue d'assurer à ces entreprises minières la possibilité d'expédier le minerai?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de tels pourparlers, mais je pourrais me renseigner, peut-être auprès de l'honorable ministre des Travaux publics qui, vu qu'il s'agit de ports, serait au courant de la chose.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA FRANCE—L'INTERVENTION D'UN MEMBRE DE L'AMBASSADE DU CANADA

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Bien que ce soit lundi, il n'est pas ici, mais je suppose qu'il y a un ministre suppléant. Peut-il nous dire si le gouvernement du Canada a reçu par les voies officielles des plaintes du gouvernement français au sujet de l'intervention déplacée du premier conseiller de notre ambassade de Paris dans le déroulement des récentes élections nationales en France, à savoir sa tentative d'obliger un haut fonctionnaire français à visiter Ottawa comme Québec, et si tel est le cas, quelle a été la réponse et l'attitude du gouvernement canadien?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, on m'a avisé de cette prétention et je la trouve absurde. Néanmoins, je demande qu'on me fournisse les détails de l'affaire.

M. Macquarrie: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Le premier ministre songe-t-il à des discussions ou à des entretiens qui pourraient empêcher que les relations entre la France et le Canada ne s'enveniment davantage?

Le très hon. M. Trudeau: Est-ce que je songe encore à des entretiens qui pourraient empêcher que les relations ne s'enveniment davantage... je ne suis pas très sûr, monsieur l'Orateur de l'objet de la question, mais nous discutons actuellement avec le gouvernement de la France de la façon dont les ministres français devraient, à notre avis, procéder à l'avenir lorsqu'ils visiteront le Canada.